

NIS 2 Sensibilisation à la directive

Programme (Mis à jour le 09/05/2025)

Introduction à la Directive NIS2

- Présentation de la Directive NIS2, son importance et son contexte
- Les objectifs de la journée de sensibilisation et l'ordre du jour

Compréhension des Principes Fondamentaux de la Directive NIS2

- Les domaines clés de la Directive NIS2 : identification des actifs, gestion des risques, sécurité des systèmes d'information
- Responsabilités et rôles dans la conformité à la Directive NIS2

Mise en Pratique de la Directive NIS2

Bonnes Pratiques et Conformité à la Directive NIS2

- Bonnes pratiques pour la conformité à la Directive NIS2
- Echanges / Questions – réponses

Clôture de la Journée de Sensibilisation à la Directive NIS2

- Récapitulation des points clés de la journée

Référence

THIS3337

Durée

1 jour / 7 heures

Prix HT / stagiaire

1495€

Objectifs pédagogiques

- Découvrir La Directive NIS2, son importance et son contexte
- Comprendre les principes fondamentaux de la Directive NIS2

Niveau requis

Public concerné

- RSSI
- DSI – CTO – DPO
- Juriste
- Toute personne souhaitant découvrir la Directive NIS2

Formateur

Les formateurs intervenants pour Themanis sont qualifiés par notre Responsable Technique Olivier Astre pour les formations informatiques et bureautiques et par Didier Payen pour les formations management.

Conditions d'accès à la formation

Délai : 3 mois à 1 semaine avant le démarrage de la formation dans la limite des effectifs indiqués

Moyens pédagogiques et techniques

Salles de formation (les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter) équipée d'un ordinateur de dernière génération par stagiaire, réseau haut débit et vidéo-projection UHD

Documents supports de formation projetés
Apports théoriques, étude de cas concrets et exercices

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Feuilles d'émargement (signature électronique privilégiée)

Evaluations formatives et des acquis sous forme de questions orales et/ou écrites (QCM) et/ou mises en situation

Questionnaires de satisfaction (enquête électronique privilégiée)